

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Photographie	
Titre du module	Projets photographiques I	
Code	2CVph12	DCV303243FE18
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	12	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module, qui s'articule en trois unités d'enseignement, permet aux étudiant-e-s d'entreprendre une démarche de création personnelle sur des projets d'envergure centrés sur la photographie. Il les confronte également aux divers aspects de développement et de production de tels projets.</p> <p>a) Essais photographiques: ce cours, en deux volets semestriels, vise à développer les démarches personnelles des étudiant-e-s dans le domaine de la photographie du réel. Il les aide à maîtriser et à choisir les critères inhérents à un projet photographique, en élargissant leur champ d'investigation et de réflexion. Le cours complète et renforce également leurs assises techniques et pratiques.</p> <p>b) Ciné-photographie I: le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant-e-s dans la réalisation de projets entre la photographie et le cinéma.</p> <p>c) Accrochages photographiques: le cours vise à renforcer l'autonomie et la polyvalence des étudiant-e-s dans la réalisation de projets exigeants, tant du point de vue des contenus que de la réalisation finale.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Essais photographiques (1 semaine bloc et 5 x 8 périodes): ce cours, en deux volets, propose aux étudiant-e-s de développer et de réaliser un projet photographique sur l'ensemble de la 2^e année Bachelor. Elaborés et planifiés d'un commun accord avec l'enseignant-e, les projets font l'objet de consultations régulières. Les étudiant-e-s doivent notamment aborder et résoudre les problèmes liés à la production de projets documentaires, qui sont évalués tant sur leurs qualités formelles et esthétiques que sur leurs contenus et traitements.</p> <p>b) Ciné-photographie I (6 x 8 périodes): ce cours offre aux étudiant-e-s un espace pour réaliser un travail d'écriture de scénario suivi par les prises de vues, la prise de son et le montage. Le travail fini est présenté en salle de projection.</p> <p>c) Accrochages photographiques (5 x 8 périodes): ce cours offre aux étudiant-e-s un espace pour réaliser ou finaliser un projet photographique d'envergure sur tout le semestre. L'orientation thématique est laissée au choix des étudiant-e-s qui développent ce projet de façon complémentaire avec les autres projets semestriels. Le cours porte une attention particulière sur la mise en valeur d'un accrochage.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les trois notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p>

	Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignants	a) Matthieu Gafsou b) Marco Poloni c) Laurence Bonvin		
Responsable du module	Milo Keller		
Descriptif validé le	13 septembre 2018	Par	Milo Keller